



INTER COMITÉS

**PHASE
TERRITORIALE**
2ème tour
Génération 2011

2024
2025

INTERCOMITÉS
FFHANDBALL
TROPHÉE MICHEL BARBOT



25 – 26 janvier 2025

CITÉ DES SPORTS
Boulevard des Amériques
50400 Granville

INTERCOMITÉS
FFHANDBALL



LIGUE
NORMANDIE
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
MARITIME
FFHANDBALL



COMITÉ EURE
FFHANDBALL



COMITÉ ORNE
FFHANDBALL



COMITÉ MANCHE
FFHANDBALL



COMITÉ
CALVADOS
FFHANDBALL



Présentation de la compétition

Esprit de la compétition

Les intercomités sont la compétition fédérale de référence des jeunes joueuses de 12-13ans.

Elle répond à 3 principaux objectifs :

- **Assurer**, sur l'ensemble du territoire, **la détection et l'émergence initiales** des réels potentiels de joueurs, afin de leur faciliter l'accès au programme d'accession du Pôle Espoir territorial, mais aussi celles des juges-arbitres jeunes (JAJ).
- **Créer une dynamique identitaire** dans les territoires, être un support à la politique technique fédérale à l'échelon départemental et régional.
- **Permettre aux plus gros potentiels** et/ou meilleurs athlètes de tous les comités de **vivre l'aventure de la phase nationale** afin de se construire des motivations pour rejoindre le parcours accession du pôle espoir, au travers de la nouvelle possibilité de présenter un regroupement de joueurs.

La détection-formation des joueurs et des JAJ : Comme les joueurs et joueuses, ils ont en formation et détection. Pas d'indemnité de match. Seule l'indemnité kilométrique sera prise en charge (sauf si déplacement avec un collectif ou co-voiturage). Ils n'ont pas dans leurs prérogatives de faire appliquer, ni sanctionner, les préconisations techniques établies par l'Équipe Technique Régionale.

L'accompagnateur des JAJ (OU LE JUGE ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL) :

L'accompagnateur JAJ a les prérogatives d'un juge délégué national vis - à - vis des bancs et des juges arbitres jeunes. Il a la possibilité de sanctionner (AV, 2', Disqualification) les officiels d'équipe énervés qui s'adresseraient aux JAJ et accompagnateur. Il DOIT se trouver à la table de marque.

L'utilisation du Temps Mort Accompagnateur est recommandée si problème d'arbitrage. Il est possible à l'accompagnateur de JAJ de discuter avec ces derniers lors des TME.

Présentation de la compétition

Esprit de la compétition

Règle Temps mort « Accompagnateur » :

Ce TMA est d'une durée d'une minute, indépendamment des trois temps morts d'équipe (TME) durant lesquels il pourra aussi apporter ses conseils. Pendant la durée de ce TMA les officiels d'équipe ont la possibilité de réunir leur équipe conformément au règlement assistant sans intervenir. Le club organisateur fournit à l'accompagnateur présent et avant chaque rencontre un carton TMA (de couleur bleu). Pour obtenir un TMA l'accompagnateur doit déposer celui-ci devant le chronométreur, à la seule condition qu'il y ait une interruption de jeu ou un arrêt du temps de jeu et que l'on ne soit pas dans les cinq dernières minutes du match. Dès le dépôt de la demande de TMA dans les règles, et si le temps de jeu n'est pas préalablement arrêté, le chronométreur arrête aussitôt le chronomètre et informe les deux équipes et le juge-arbitre jeune d'une demande de TMA. Si la condition de dépôt du TMA n'est pas respectée, le chronométreur ne peut pas l'accepter et remet le carton à l'accompagnateur. Le nombre de TME et de TMA doit être consigné sur la FDME. Enfin, nonobstant la possibilité de dépôt d'un TMA, l'accompagnateur de juge-arbitre jeune a toute latitude pour prodiguer ses conseils au juge-arbitre jeune que ce soit avant une rencontre, à la mi-temps d'une rencontre, pendant les TME ou après une rencontre.

Les temps de jeu seront les suivants :

- 2 x 18' avec 5' de mi-temps
- Exclusion de 2'
- Avec 1 temps-mort par mi-temps et par équipe
- Victoire 3 pts, nul 2 pts, défaite 1 pt
- En cas d'égalité respect règlement FFHB

Programme de la compétition

SAMEDI 25 JANVIER :

- 10H30 :** COMITÉ 50 VS COMITÉ 14
- 11H45 :** COMITÉ 61 VS COMITÉ 27
- 14H00 :** COMITÉ 50 VS COMITÉ 76
- 15H15 :** COMITÉ 14 VS COMITÉ 61
- 16H30 :** COMITÉ 27 VS COMITÉ 76

DIMANCHE 26 JANVIER :

- 10H00 :** COMITÉ 50 VS COMITÉ 61
- 11H15 :** COMITÉ 76 VS COMITÉ 14
- 12H30 :** COMITÉ 50 VS COMITÉ 27
- 13H45 :** COMITÉ 61 VS COMITÉ 76
- 15H00 :** COMITÉ 27 VS COMITÉ 14

Les Comités classés à la 1ère et 2ème place à l'issue des deux tours territoriaux seront qualifiés pour le tour inter-régional.

La troisième place sera attribuée à une équipe « regroupement » de comité.

Site de la compétition



CITÉ DES SPORTS



Bd des Amériques
50400 Granville



Hébergement - Restauration

L'hébergement et la restauration sera au CRNG de Granville pour toutes les délégations : **1260 Bd des Amiraux Granvillais 50400 Granville**

Adresses utiles



CRNG DE GRANVILLE

1260 Bd des Amiraux Granvillais
50400 Granville
02.33.91.22.60



CITÉ DES SPORTS

1Bd des Amériques
50400 Granville
02.33.90.51.65

Contacts

Représentant DTN

Franck PROUFF : 06.75.17.02.78

Responsable arbitrage

Samuel AHMED : 06.67.86.04.36

INTERCOMITÉS
FFHANDBALL



LIGUE
NORMANDIE
FFHANDBALL

